

**ENQUETE SUR LA MIGRATION
INTERNATIONALE AU SENEGAL (EMIS 2019)**

**Note méthodologique :
Préparation de la base brute pour dissémination**

Poverty and Equity

The World Bank

Objectif

La base brute telle que collectée par les enquêteurs a subi une suite de traitements pour l'obtention de la base publique mise à la disposition des utilisateurs extérieurs. La chronologie de ces traitements est brièvement décrite dans les paragraphes suivants pour permettre une meilleure appropriation des futurs utilisateurs.

- **Apurement préliminaire des données**

Cette étape a été menée concomitamment à la collecte des données. Elle a été initiée en vue de contrôler au jour le jour la cohérence des informations recueillies par les équipes de collecte sur le terrain. Cette étape s'est notamment penchée sur des contrôles relatifs aux :

- Montants et autres variables numériques atypiques, pour confirmation ou correction
- Adresses physique ou téléphonique incomplète
- Incohérence entre variables liées
- Réponses aux questions ouvertes/Autres à préciser évasifs
- Suppression des doublons et ajout des refus

L'utilisateur notera qu'en dépit des corrections apportées, les données restent brutes. Les corrections ont été recueillies auprès du ménage précédemment enquêté, par contact téléphonique ou lors d'un ultime passage au sein du ménage.

- **Restructuration de la base par section**

Afin d'être conforme à la logique du questionnaire la base a été restructurée en section. L'utilisateur notera que les sections combinant un niveau individuel et un niveau ménage ont été scindés pour une manipulation plus aisée. Les informations d'ordre générale sur le ménage ont été conservées dans l'ensemble des sections : Il s'agit en l'occurrence de :

- Identifiant ménage
- Identifiant individuel
- Type de ménage
- Poids
- Région
- Département
- Commune
- Quartier/Village

- **Intégration des poids**

Une note méthodologique relative au calcul des poids est disponible dans la documentation.

- **Anonymisation des données**

Conformément à la loi modifiant et complétant la loi n° 2004-21 du 21 juillet 2004 portant sur l'organisation des activités statistiques, en son article 8-ter les données sont rendues anonymes et sont présentées de telle sorte que l'unité statistique ne puisse pas être identifiée, ni directement, ni indirectement, compte tenu de tous les moyens appropriés qui pourraient raisonnablement être utilisés par un tiers (ex: noms et numéros de téléphone des membres du ménage, coordonnées GPS et variables géoréférencées sensibles).

- **Labellisation des variables**

L'ensemble des variables ont été relabellisées pour offrir à l'utilisateur un cadre de travail lisible et transparent.

- **Détermination du type du ménage**

Le type du ménage concerne le profil migratoire du ménage. Il est établi sur la base de la présence ou non d'un migrant international ou d'un migrant de retour ainsi que la zone de migration de ce dernier. Sur cette base, les quatre profils ci-dessous ont été identifiés. L'utilisateur notera par ailleurs, qu'en cas de conflit entre ces profils pour un même ménage, le profil privilégié est celui déclaré le plus rare lors du dénombrement préliminaire des DR échantillonnés. Les profils sont énumérés selon l'échelle de rareté, présentée du plus rare au moins rare :

- ✓ Migrant de retour CEDEAO
- ✓ Migrant international RDM
- ✓ Migrant International
- ✓ Pas de migrant international

Notons également que le profil consigné dans la base de données est le profil effectivement constaté lors de la phase de collecte proprement dite. Ce profil peut toutefois différer de celui relevé lors du dénombrement préliminaire des DR.

- **Validation des questionnaires**

L'utilisateur notera que seuls les ménages ayant entièrement répondu aux sections 1 à 4 ont été déclarés valides et maintenus dans la base de données finale.

- **Autres notes informatives à l'attention des utilisateurs**

Cette section éclaire l'utilisateur quant aux informations qui peuvent s'avérer utiles pour une manipulation aisée de la base de données.

- *Label value*

L'utilisateur notera que les *label value* portent le même libellé que la variable dont elle labelise les modalités, à la seule différence que les lettres en caractères minuscule se substituent aux caractères majuscules.

Exemple : **Variable** p01_o6 **Label value** : P01_o6

- Section6

Contrairement aux libellés des variables de l'ensemble de la base de données, les variables de la section 6 sont précédées du caractère **s** en lieu et place du caractère **p**.

- Valeurs manquantes

L'utilisateur notera que les variables quantitatives (montants ou autre variables numériques ouvertes) contiennent des valeurs manquantes potentiellement matérialisées par une suite de caractère g dont la longueur varie de 2 au nombre maximum de caractère contenu dans la variable. Il est recommandé d'uniformiser le codage des valeurs manquantes afin de ne pas générer des confusions avec de vraies valeurs, ou des valeurs effectivement aberrantes.

- Fusion avec la base communautaire

La clef de fusion des bases communautaire et ménage est la variable **com_men**. L'utilisateur notera que certains ménages ne sont associés à aucune communauté. Ceci découle du fait que l'interview communautaire n'ait pas pu avoir lieu dans certaines communautés pour cause d'incidents divers.